

La Voie de l'Avenir

Mars 2007



Lettre aux actionnaires



Chers actionnaires,

Deux grandes nouvelles : la cotation a repris et nous allons lancer dans les jours qui viennent l'*Offre Publique d'Echange (OPE)*

A peine plus de deux mois après la décision du tribunal de commerce de Paris approuvant le Plan de sauvegarde, les principaux éléments du sauvetage de l'entreprise sont en place :

- les nouveaux accords de crédit sont signés ;
- le document de base, qui décrit en 353 pages le détail de la réorganisation, a été enregistré auprès de l'AMF le 21/03/07 sous le N° i.07-021 (consultable sur les sites Internet de l'AMF et d'Europass) ;
- l'offre elle-même a été déposée le 23/03/07, par nos banques présentatrices Lazard Frères, Natixis et Lehman Brothers⁽¹⁾ ;

• Le service titres de Groupe Eurotunnel SA (GET SA), c'est-à-dire le gestionnaire de vos futures actions (en particulier si vous vous inscrivez au nominatif pour bénéficier de droits de vote double) a été confié à **BNP Paribas Securities Services**.

Les marchés ayant ainsi reçu une information complète et détaillée, **la reprise de cotation, si longtemps attendue, a pu se produire le 27 mars 2007.**

Après 11 mois de suspension, il est possible que le titre mette quelque temps à se stabiliser, mais mon message est clair : pour vous actionnaires, attachés à cette entreprise depuis si longtemps, et compte tenu du redressement opérationnel effectué ces derniers mois (et dont les résultats présentés au verso parlent d'eux-mêmes), **vous pouvez regarder l'avenir avec confiance.**

La prochaine et dernière étape est l'offre d'échange entre 1 unité Eurotunnel SA/PLC contre 1 action GET SA et 1 Bon de Souscription d'Action (BSA). Le taux de succès a été fixé à 60 %. Si les Autorités de marché accordent leur visa à

cette opération le 3 avril prochain, ce qui est pour l'instant le calendrier prévisionnel, l'OPE pourrait être lancée au lendemain des fêtes de Pâques, c'est-à-dire **le 10 avril 2007. Vous n'aurez alors que 5 semaines, jusqu'au 15 mai, pour apporter vos titres⁽²⁾.** J'attire votre attention sur le fait que ce délai est très court. **Je vous ferai parvenir dès le lancement de l'opération les éléments pratiques dont vous aurez besoin.**

Certains pourront vous dire : nous avons le temps, il faut se réunir, nous pouvons encore négocier... Tout cela est faux : si l'OPE décidée par le tribunal de commerce de Paris échoue, c'est-à-dire si vous n'apportez pas vos titres, Eurotunnel ira en liquidation : avec 2 milliards d'euros de fonds propres négatifs, comment peut-il en être autrement ?

Le Conseil a mené cette opération tambour battant. C'est d'autant plus important que, l'ancienne dette pesant toujours sur nos épaules, chaque mois qui s'écoule coûte environ 20 millions d'euros à l'entreprise et à ses actionnaires en frais financiers inutiles (la différence entre les intérêts de l'ancienne dette et ceux de la nouvelle).

Soyez mobilisés pour sauver Eurotunnel !

Avec mes sentiments dévoués,

Jacques Gounon
Président-Directeur général

⁽¹⁾ Lazard Frères Banque et Ixis Corporate & Investment Bank en France. Lazard & Co, Limited et Lehman Brothers International (Europe) agissant en tant que « co-conseillers financiers » d'Europass pour les besoins de l'Offre Publique au Royaume-Uni.

⁽²⁾ En cas de succès, et seulement dans ce cas, l'Offre sera réouverte pour 15 jours.

Actionnaires d'Europass, qui êtes-vous ?

NOMBRE DE TITRES DÉTENUS	NOMBRE D'ACTIONNAIRES*	POURCENTAGE DU CAPITAL PRÉSENTÉ*
Supérieur ou égal à 1 million	140	25 %
De 100 000 à 999 999	2 300	19 %
De 10 000 à 99 999	32 000	31 %
De 1 000 à 9 999	195 000	20 %
Inférieur à 1 000	342 000	5 %

* Chiffres arrondis - actionnariat Eurotunnel en mai 2006

Focus sur les comptes annuels 2005 et 2006

Les commissaires aux comptes ont certifié* les comptes 2005 et 2006 et Eurotunnel les a rendu publics en début de mois. Ces comptes⁽¹⁾ sont préparés selon les normes comptables internationales IFRS. Ci-dessous, une analyse des principales données chiffrées 2005 et 2006 :

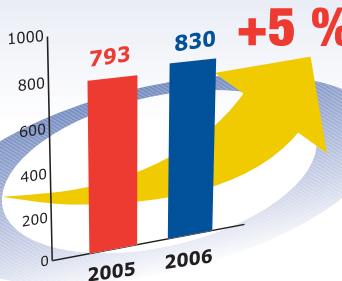
* certification avec observations concernant la bonne exécution du Plan de sauvegarde et en particulier le succès de l'OPE, et aussi la réalisation effective du prêt long terme inclus dans le Plan et l'impact éventuel des actions judiciaires en cours.

⁽¹⁾ non approuvés

• CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions d'euros)

C'est la deuxième année consécutive d'amélioration du chiffre d'affaires pour Eurotunnel.

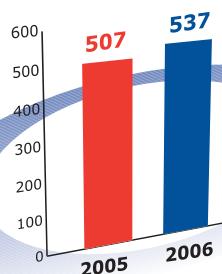
En 2006, l'exploitation a battu tous les records avec des résultats excellents tant pour les navettes Passagers que Camions, le cœur de métier d'Eurotunnel avec une augmentation de 7 %. Concernant les revenus des opérateurs ferroviaires, ils comprennent jusqu'au 1er décembre le versement des Charges Minimum d'Utilisation (MUC) qui s'est arrêté à cette date ainsi que prévu dans le contrat qui lie Eurotunnel aux opérateurs, soit 95 M€ en 2006. Ces bons résultats sont le fruit de la réorganisation opérationnelle débutée en 2005, avec notamment une meilleure adaptation de la capacité à la demande, une politique tarifaire plus dynamique et la recherche de l'amélioration des marges plutôt qu'une course aux volumes.



• RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (en millions d'euros)

L'augmentation du chiffre d'affaires et, inversement, la baisse des charges d'exploitation -en dépit de la progression des dépenses en énergie, notamment en Grande-Bretagne- et des amortissements ont entraîné une amélioration significative de la marge d'exploitation et du résultat opérationnel courant qui progresse de 42 % en 2006. Le

ratio (marge d'exploitation/chiffre d'affaires) augmente encore, à 59 %.



• FRAIS FINANCIERS NETS (en millions d'euros)

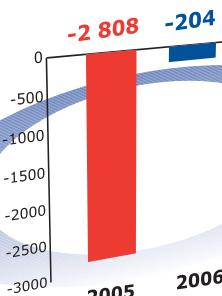
L'importance des montants des frais financiers à elle seule permet de réaliser la simplicité, paradoxale, du problème d'Eurotunnel depuis les débuts de la Concession :

un endettement excessif qui conduirait l'entreprise à la faillite si le Plan de sauvegarde n'apportait pas une réponse en divisant la dette par quasiment deux et en

permettant de retrouver des charges financières adaptées aux capacités de remboursement.

• RÉSULTAT NET (en millions d'euros)

En 2006, Eurotunnel enregistre une perte nette de 204 M€ sur l'exercice, à comparer avec la perte de 2 808 M€ en 2005. Cette perte s'explique par l'importance des frais financiers supportés par l'entreprise. Le résultat 2005 enregistre une dépréciation de la valeur des immobilisations corporelles de 2 490 M€. **Après restructuration, en supposant que celle-ci ait eu lieu au 1er janvier 2006, le résultat net proforma (c'est-à-dire avec les intérêts calculés sur la base de la nouvelle dette) aurait été à l'équilibre en 2006, dernière année du MUC (soit 95 M€ en 2006).**



“ Ces excellents résultats opérationnels montrent que seule la nouvelle société Groupe Eurotunnel SA issue de la Sauvegarde et de l'OPE sera en mesure d'écartier le spectre de la faillite qui menaçait Eurotunnel en 2005 ”

Des avantages tarifaires pour les actionnaires fidèles

Dans le cadre de l'OPE, Groupe Eurotunnel SA (GET SA) ne peut proposer qu'un seul programme d'avantages tarifaires, compte tenu de l'**obligation de ne pas introduire de différence de traitement entre ceux qui deviendront ses actionnaires**.

Le programme unique en vigueur au sein de GET SA s'inspire de celui qui regroupait le plus grand nombre d'actionnaires actuels, celui de 1996 : les actionnaires qui participeront à l'OPE et seront inscrits au registre nominatif au 15 mai 2006 depuis plus de 3 mois avec **1.000 actions** au minimum,

bénéficieront donc d'une **réduction de 30 % sur le prix de vente sur 6 trajets par an** (soit 3 allers retours).

Pour les nouveaux actionnaires, ils devront détenir au moins 30.000 actions GET SA et être inscrits au registre nominatif pour une durée continue d'au moins 3 mois, pour bénéficier de ces avantages.

Ce programme sera en vigueur jusqu'au 31/12/2010 puis reconductible annuellement (le programme de 1996 sera supprimé).

Pour contacter le Centre d'Information des Actionnaires



Centre d'Information des Actionnaires
Eurotunnel SA, B.P. 69, 62904 Coquelles Cedex
info.actionnaires@eurotunnel.com

www.eurotunnel.com

N°Azur 0 810 627 627

Coût d'un appel local

